

# Encouragement au retour volontaire pour les réfugiés de pays tiers non ukrainiens

FRANZÖSISCH

La République Fédérale d'Allemagne aide le réfugiés de pays tiers non ukrainiens ayant fui l'Ukraine et souhaitant retourner dans leurs pays d'origine (pays de destination), notamment en prenant en charge les frais de voyage. Il existe également, pour certains pays de destination, d'autres possibilités d'aide. Les aides possibles dépendent de la situation au cas par cas. Les centres d'assistance au retour donnent des renseignements sur les aides concrètes.

## 1. Qui peut bénéficier d'un soutien?

Tous les **ressortissants de pays tiers non ukrainiens** arrivant d'Ukraine, ayant quitté le pays à cause de la guerre, **étant arrivés sur le territoire allemand depuis le 24 février 2022 et étant inscrits auprès des autorités** peuvent bénéficier d'une aide au retour et à la réintégration. L'autre condition préalable est que ces personnes **ne disposent pas de moyens propres** pour effectuer le voyage. Cela vaut indépendamment du statut de séjour que ces personnes avaient en Ukraine.

## 2. Comment apporter de l'aide dans le cadre d'un retour et d'une réintégration volontaires?

### Possibilités d'aide au un retour volontaire:

- Frais de billet d'avion ou de bus
- Frais de déplacement du domicile à l'aéroport, à la gare ferroviaire ou à la gare routière
- Argent pour le voyage (aide au voyage)
- En fonction de la nationalité, aide financière initiale
- Si nécessaire: assistance médicale

### Possibilités d'aide à la réintégration (en fonction du pays de destination):

- Autre aide financière initiale
- Aides à la réintégration dans les domaines du logement et de la santé
- Mesures d'aide à la qualification professionnelle, aide à la recherche d'emploi, aide à la création d'entreprise

Les aides disponibles au cas par cas seront déterminées dans le cadre d'un conseil au retour personnalisé avec la personne candidate au retour (voir aussi Question 4).

## 3. Est-il possible de partir vers un autre pays?

Il est également possible de partir vers un pays tiers prêt à accueillir la personne. Il faudra alors présenter un justificatif prouvant que la personne est en droit d'y séjourner durablement (au moins 12 mois).

#### 4. Qui conseille les candidats au départ demandant une aide, et où déposer les demandes d'aide?

Les candidats au départ faisant une demande d'aide peuvent également demander conseil dans les centres d'assistance au retour situés à proximité de leur domicile. En Allemagne, il existe près de 1000 centres d'assistance au retour.

- Le conseil est gratuit et sans engagement.
- Le conseil au retour apporte une assistance au niveau de l'organisation et de la préparation du départ, ainsi que pour le dépôt des demandes d'aide.
- Le conseil se fait généralement en allemand et en anglais, voire dans d'autres langues.
- Un dépôt de demande d'aide n'est possible que par le biais d'un centre d'assistance au retour enregistré et habilité à déposer les demandes.

La fonction de recherche du site d'information en ligne [ReturningfromGermany.de](http://ReturningfromGermany.de) permet de trouver le centre d'assistance au retour le plus proche de chez vous: [www.returningfromgermany.de/fr/centres/](http://www.returningfromgermany.de/fr/centres/)



Les demandeurs doivent sélectionner un centre d'assistance au retour proposant la prestation „Conseil et dépôt de demande“.

#### 5. Quels sont les documents nécessaires pour demander des aides?

- Un passeport ou un document tenant lieu de passeport du pays d'origine
- Si possible, un titre de séjour en Ukraine/un justificatif de séjour en Ukraine
- Un justificatif attestant de l'enregistrement administratif après des autorités allemandes
- Justificatif prouvant l'absence de ressources : Le demandeur peut éventuellement faire une attestation sur l'honneur.

#### 6. Où obtenir plus d'informations ?



Des informations complémentaires sur les programmes de retour et de réintégration, ainsi que sur les pays, sont disponibles sur le site d'information en ligne [ReturningfromGermany.de](http://ReturningfromGermany.de) dans de nombreuses langues (notamment en anglais, en français, en russe, en arabe et en farsi): [www.returningfromgermany.de/fr/](http://www.returningfromgermany.de/fr/)

L'attribution d'aides dépend des conditions d'assistance de chacun des programmes dans leur version en vigueur.